



FORUM POUR LE RENFORCEMENT DE LA SOCIÉTÉ CIVILE

***Burundi : Une gestion criminelle de l'Etat et les conséquences
socio-économiques sur les citoyens***

Rapport sur la gouvernance et les droits socio- économiques

février 2018

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	i
0.INTRODUCTION.....	1
I. CONTEXTE GENERAL DE VIOLENCES ET DE VIOLATIONS DES DROITS ET LIBERTES DEFAVORABLE A LA SURVIE ECONOMIQUE DES MENAGES	1
II. CONSEQUENCES DE LA CRISE SOCIO-POLITIQUE SUR L'ECONOMIE BURUNDAISE ..	12
II.1. Des alertes sur la situation humanitaire du Burundi : le régime nie l'évidence	12
II.2. Hausse du prix de l'eau et de l'électricité	12
III. DES CONTRIBUTIONS FORCEES AU REFERENDUM DE MAI 2018 ET AUX ELECTIONS GENERALES DE 2020	13
IV. LE DROIT A L'EDUCATION : LE REGIME S'EN MOQUE EPERDUMENT	15
V. DROIT A LA SANTE : UN ACCES POLITISE AUX MEDICAMENTS	18
VI. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT	19
Des théiculteurs privés de leur liberté de vendre leurs produits.....	20
Des contrats d'affermage des marchés illégalement résiliés en commune Rumonge.....	20
Des cultivateurs interdits de vendre leurs récoltes en province Karusi	21
Des mineurs contraints d'acquérir des cartes nationales d'identité pour se faire enrôler au référendum de la constitution	22
VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	23
Au Gouvernement du Burundi:	23
A la population burundaise :	23
A l'EAC, UA et ONU:.....	23
A la CPI :	23

0.INTRODUCTION

La crise politique causée par le troisième mandat illégal du Président Pierre Nkurunziza a eu des répercussions terribles sur la vie socio-économique des burundais. Le pays traverse une des périodes les plus sombres de son histoire. Pierre Nkurunziza s'acharne contre l'existence d'un Etat de droit qui lui avait pourtant permis de conquérir le pouvoir, parce qu'il sait qu'il n'a pas de place dans un système respectueux des droits de l'homme et de la démocratie. L'Etat de droit permettrait effectivement à un autre burundais de présider aux destinées du pays, ce qu'il n'entend pas d'une seule oreille : « *c'est moi et personne d'autre* » ! Il détruit ainsi tous les fondements de la démocratie et de la légalité qui régit la société pour imposer le culte de sa personnalité. Il développe des stratégies de corruption, de la paupérisation de la population, des divisions sociales, de l'impunité des crimes et de la terreur politique dans le but d'arriver à ses visées politiques de se maintenir éternellement au pouvoir.

Dans ce rapport du mois de février 2018, le FORSC met un accent particulier sur le contexte de violences et de violations des droits humains qui ne permet pas aux citoyens de vaquer librement et tranquillement aux activités de survie économique. Il aborde différents sujets en rapport avec les violations des droits et libertés des citoyens, et les conséquences graves qui entament et entravent la vie économique des burundais.

Le rapport dénonce la situation dramatique des droits à l'éducation et à la santé et passe en outre en revue d'autres faits de mauvaise gouvernance observés dans le pays pendant cette période de rapport.

I. CONTEXTE GENERAL DE VIOLENCES ET DE VIOLATIONS DES DROITS ET LIBERTES DEFAVORABLE A LA SURVIE ECONOMIQUE DES MENAGES

Les jeunes de la milice Imbonerakure sont présents partout, donnent des ordres à tous y compris les administratifs, les policiers et les militaires. Ils disposent de tous les pouvoirs sur les autres burundais. Le Président Pierre Nkurunziza leur a notamment confié la mission d'éliminer physiquement tout opposant ou supposé opposant à son régime. Ils imposent la loi, jouissent de l'impunité totale, au bénéfice du chef suprême qui profite de ce désordre pour se maintenir au pouvoir. La milice Imbonerakure qui collabore aujourd'hui avec des éléments de la milice Interahamwe du Rwanda est utilisée par le régime pour entretenir la peur panique au sein des communautés et imposer ainsi le culte de la personnalité de Pierre Nkurunziza.

Cette période de rapport a été caractérisée par des violences et violations des droits et libertés notamment liées à l'enrôlement des électeurs au référendum et aux élections de 2020 qui a eu lieu du 08 au 17 février 2018. Au moment où le régime avait senti l'indifférence des citoyens face à cet événement inopportun et inutile, il a fait recours aux menaces, intimidations et violences dans le but de forcer l'opération.

Voici quelques faits qui ont dominé le contexte socio-politique et économique de ce mois de février 2018.

1° Ayant constaté que l'engouement en faveur de l'enrôlement au référendum était très faible, le régime a procédé à l'intimidation et au forcing menaçant de faire du mal à toute personne qui n'aura pas répondu à cette opération. S'enrôler à ce référendum et voter oui constituent désormais une condition pour continuer à vivre dans le pays.

En date du 12 février 2018, seuls ceux qui avaient des récépissés pouvaient avoir accès au marché du chef-lieu de la province Gitega. Sur la voie publique, dans les bus de transport, les passagers devaient présenter les récépissés à la place de la carte nationale d'identité. Les élèves non-inscrits, peu importe leurs âges, étaient renvoyés de l'école sur ordre du Directeur Provincial de l'Enseignement.

Ceci avait été décidé lors d'une réunion tenue la veille par Georges Nshimirimana, secrétaire provincial du parti CNDD-FDD dans cette province qui avait rassemblé tous les administratifs issus de son parti, et les directeurs des écoles, eux aussi membres du parti au pouvoir, après avoir constaté que les gens ne voulaient pas se faire inscrire. Ce responsable du parti au pouvoir avait eu le soin de signaler que personne n'aura droit à aucun service public et n'aura même plus le droit de circuler dans le pays une fois non inscrit au référendum.

En commune Itaba, des cultivateurs qui étaient dans leurs champs ont été contraints par les Imbonerakure d'aller se faire enrôler faute de quoi ils allaient en subir les conséquences.

En date du 13 février 2018, il s'est tenu une réunion des membres dirigeants du CNDD-FDD de la province Bujumbura. Etaient présents le Gouverneur de la province Nadine Gacuti, le président de la commission électorale provinciale Nathanael Nimbona, le représentant provincial du CNDD-FDD Nkenshimana Emmanuel et le Directeur Provincial de l'Enseignement. Ils ont lancé un ultimatum aux administrateurs communaux, aux Directeurs Communaux de l'Enseignement et aux jeunes Imbonerakure représentés d'identifier toutes personnes qui ne s'étaient pas fait enrôlées pour le référendum et les élections de 2020 afin de dresser une liste par commune, si possible avec leurs photos, pour qu'ils soient corrigées le plus

tôt possible. La réunion avait été tenue secrète mais un des Imbonerakure qui a reçu l'ordre de faire ce travail macabre avait prévenu certains récalcitrants qui ont vite accourus aux bureaux d'enrôlement pour ne pas être cibles de la violence annoncée.

En province Rumonge, face à un constat d'échec de l'opération d'enrôlement, les autorités ont commencé à proférer des menaces envers la population pour forcer celle-ci à se faire inscrire. En date du 14 février 2018, une personne avec mégaphone à la main, appelait les gens, au marché de Gitaza, à aller se faire enrôler. Il mettait en garde quiconque ne se ferait pas inscrire dans les délais, qu'il serait sévèrement sanctionné. Parmi les sanctions préconisées figuraient la privation des services publics et administratifs. Cet homme s'adressait à un parterre de femmes rurales venues faire leurs achats dans ce même marché de Gitaza, commune Muhuta province Rumonge. Mais ce marché n'a pas été fermé comme ce fut le cas le mardi 13 février 2018 au chef-lieu de la Commune Rumonge.

Dans cette province de Rumonge, les écoles n'ont pas fonctionné ce même jour du 14 février 2018. Les responsables scolaires de toute la province ont donné un congé aux écoliers et élèves pour aller chercher des cartes d'identités et se faire enrôler. Depuis la commune Muhuta, en passant par Bugarama jusque dans la ville de Rumonge, les écoles étaient fermées. Les élèves étaient dans la rue vers la maison, d'autres se dirigeaient vers des bureaux d'inscriptions ouverts non loin de leurs établissements

En commune Ruhororo, province Ngozi, des réunions ont été organisées sur toutes les collines de la commune dans le but de sensibiliser la population d'aller se faire enrôler à partir du 8 février 2018. Ce qui a étonné les participants à ces réunions, les chefs de collines ont précisé clairement que celui ou celle qui ne va pas se faire recenser pour avoir la carte d'électeur lui permettant de participer au référendum prévu au mois de mai, sera chassé hors du pays car les administratifs le considéreront comme un étranger.

2° Partout dans le pays, les Imbonerakure et l'administration publique vouée à la cause du Président Pierre Nkurunziza procèdent à une surveillance pour mieux repérer les opposants au référendum sur la constitution. Ceux qui en sont soupçonnés sont arrêtés et privés de libertés, d'autres sont tués ou portés disparus.

En province Ngozi, une quinzaine de personnes dont des élèves et enseignants ont été arrêtées et incarcérées accusées d'être contre le référendum et de sensibiliser contre la nouvelle Constitution de Pierre Nkurunziza.

Une famille originaire de la colline Nyamiyaga, zone Bamba, commune et province Bururi composée d'un père, d'une mère et de quatre enfants a été arrêtée par des Imbonerakure et incarcérée au cachot de la zone, accusée d'avoir accueilli dans le ménage, un fils qui est membre de l'opposition politique de Pierre Nkurunziza.

Un bouché du nom de Mbarushimana Thaddée œuvrant au marché moderne du chef-lieu de la province Cibitoke en commune Rugombo a été enlevé en date du 18 février 2018. Les auteurs du crime sont deux agents du SNR, Anaclet Bikorimana et Maboulo et accusaient sans preuve la victime d'avoir déclaré qu'ils ne voteront pas pour la nouvelle Constitution. La victime est portée disparue depuis cette date. La famille et les amis s'inquiètent de son sort. La famille a contacté le responsable du SNR en province Cibitoke, le nommé Athanase Gahungu, celui-ci rétorque ne pas être au courant de l'incident malheureux.

En date du 17 février 2018, sur la colline Mukoni de la zone et commune Ruhororo, un certain Nyandwi a été obligé de payer une rançon de 100.000Fbu aux Imbonerakure et au Chef de colline du nom de Ikurakure parce qu'il avait refusé que sa petite fille âgée de 13 ans soit enregistrée sur la liste des personnes qui vont participer au référendum et aux élections prévues en 2020. Dans la même journée, les Imbonerakure en complicité avec le Chef de colline Pascal Nzeyimana ont arrêté 47 membres d'une secte locale dite « Abatampera » sur la colline Gitamo, zone et commune Ruhororo, les accusant de refuser de se faire enrôler afin de participer au référendum sur la Constitution. Pour bénéficier de la libération, chaque victime a payé une rançon de 5000 Fr. En date du 18 février 2018, Habimana Richard, un Imbonerakure de la colline Buniha, zone et commune Ruhororo a été séquestré par ses collègues qui l'accusaient d'être inactif et de ne pas soutenir les « activités » de cette milice. La victime a ensuite été rayée de la liste des Imbonerakure de sa colline.

En province Ruyigi, précisément en commune Nyabitsinda, un certain Diomède Ndabacekure, commis d'état civil à la zone Muhwazi a été arrêté le 12 février 2018 et détenu au cachot du poste de police en commune Nyabitsinda. Son arrestation est survenue après qu'il se soit publiquement prononcé, étant dans un bistrot à Muhwazi, en disant que le vote pour ou contre dans un référendum est un droit de tout un chacun. Il a dès lors été accusé de rébellion selon l'Administrateur communal. Il a été arrêté par des jeunes du parti au pouvoir qui l'ont directement conduit au cachot.

Deux jeunes frères, les nommés Bukuru Evariste et Butoyi Eric ont été enlevés sur la colline Muyira, commune Kanyosha, par des agents du SNR à bord d'une jeep pickup blanche sans

immatriculation. L'un d'entre les deux est introuvable depuis lors, selon les proches, au moment où Évariste Bukuru a été retrouvé au cachot de la zone Kanyosha, dans un état très critique. Les deux victimes ont été accusées de vouloir perturber le référendum sur la Constitution, une Constitution taillée sur mesure du Président Pierre Nkurunziza.

Un enseignant du nom de Nkurunziza Oscar de la direction provinciale de l'enseignement de Bubanza a été arrêté en date du 13 février 2018 et détenu au cachot du poste de police, accusé d'avoir critiqué les pratiques de contraindre les gens à se faire enrôler.

3° Au cours de la semaine du 4 février 2018, les étudiants de la ligue des jeunes Imbonerakure ont tabassé deux de leurs collègues qui rentraient la nuit au campus Mutanga en Mairie de Bujumbura, les accusant d'être membres du parti FNL pro-Rwasa, mais aussi de l'ethnie Tutsi et d'avoir des relations politiques avec les jeunes du quartier voisin de Nyakabiga. Des informations recueillies au campus nous disent que ces malfrats ont bénéficié du soutien et de la complicité d'un agent du Service National de Renseignement prénommé Désiré, alias Kavyonzi. Le campus est dans l'insécurité à cause des agissements de ces étudiants membres de la milice Imbonerakure qui font la chasse aux opposants politiques du parti au pouvoir et du projet d'amendement de la Constitution.

4° Dans la matinée du lundi 26 février 2018, vers 2 heures, deux militaires ont tué Evariste Ngenzi, un Imbonerakure qui occupait le poste de secrétaire collinaire du parti CNDD-FDD à Mutoyi, zone Mutoyi, commune Bugendana, province Gitega. C'était dans un bistrot dénommé "Jabe". Ces militaires sont Adjudent Janvier Ndabahaganye et Caporal- Chef Uwimbabazi Jonas, tous des anciennes FAB. Ces militaires étaient en conflit avec la victime qui menaçait de tirer sur eux car elle portait au vu de ces militaires et de la population un fusil Kalash. Selon des sources sur place, ce membre de la milice Imbonerakure avait l'habitude de se moquer de ces militaires, qu'il était plus considéré qu'eux et méritait donc leur respect. Au moment de l'incident criminel, la victime agressait les deux militaires en leur disant qu'ils n'ont plus de valeur, qu'il a son armée (imbonerakure) et qu'il peut même les écraser. Quand il est sorti du bar, les deux militaires ont pensé qu'il allait prendre l'arme pour les tuer et ils ont tiré sur lui, toujours selon des témoins. Le parquet s'est vite saisi de l'affaire en flagrance, contrairement aux habitudes et les deux criminels ont été jugés par la suite, à perpétuité.

Dans la même province de Gitega, le journaliste du journal Iwacu, Désiré Sindihebura, a été sauvagement battu en commune Giheta par les Imbonerakure dirigés par le prénommé Prudence au moment où il étanchait sa soif au bar " Chez Micheline" en date du 24 février 2018.

La victime a été accusée de fournir aux médias de fausses informations sur la commune et de ne pas aimer sa commune natale. Elle a ensuite été dépouillée de ses téléphones et de sa chaînette. Grièvement blessée aux jambes, sur la tête et le menton, le journaliste a été conduit par des policiers à la clinique Saint Joseph de Giheta où il a passé la nuit.

Le lendemain, il a porté plainte à la police de Giheta, l'OPJ a eu peur et attendu l'ordre des responsables du parti au pouvoir pour ouvrir les enquêtes.

5° A Gitega comme partout dans le pays, les entraînements paramilitaires des jeunes de la milice Imbonerakure continuent. En date du 03 février 2018, des entraînements paramilitaires des jeunes Imbonerakure se sont déroulés sur les terrains de football entourant la ville de Gitega: ETP (Ouest), Nyakibingo (Est), Masenga (Sud). Ces activités ont commencé vers 4 heures du matin. Les habitants des environs ont été réveillés par des cris, des sifflets, des chansons du parti au pouvoir, l'hymne national et d'autres cris. Très tôt le matin en date du 11 février 2018, les manifestations paramilitaires des jeunes Imbonerakure du parti au pouvoir, appuyés par les Interahamwe (la tristement célèbre milice qui s'est illustrée dans le génocide de 1994 au Rwanda) ont eu lieu sur les collines de Gitongo, Muzenga et Muririmbo, en commune Mutaho, province Gitega.

La police est intervenue quand ces miliciens voulaient entrer dans le camp des déplacés de guerre de Mutaho. Des miliciens Interahamwe ont été repérés et identifiés au sein de ce groupe d'Imbonerakure et étaient arrivés mercredi le 7 février 2018 à bord d'un véhicule du SNR et en provenance de Bujumbura, selon des sources sur place. Ils avaient été accueillis par l'Administrateur communal de Mutaho en la personne de Denis Niyomuhanyi qui les avait même logés. Un plan de crime organisé contre le site de déplacés de guerre de Mutaho a été déjoué par la police, selon des témoins.

La reprise des entraînements paramilitaires s'observe aussi en communes Mutambu à Gasamanzuki, Mukike à Heha, Nyabiraba à Mbare-Gasarara, province Bujumbura. Des jeunes Imbonerakures et quelques Interahamwe assurent la formation à partir du 16 février 2018. Les Interahamwe formateurs à Mutambu sont: Mvuyekure Protais, à Mukike: Ririkumutima Grégoire, et à Nyabiraba: Rwarakabije.

6° Dans ses stratégies de tricheries et de violences pour se maintenir éternellement au pouvoir, le régime de Pierre Nkurunziza n'a pas épargné les mineurs qu'il implique partout dans le pays dans des activités politiques électorales, des campagnes de sensibilisation à la haine politico-

ethnique, dans des entraînements paramilitaires et des rondes de nuit. Les cas illustratifs sont légions, nous en relevons quelques-uns des plus récents.

En commune Ntega, province Kirundo, tous les enfants ayant l'âge de 12 ans et plus sont impliqués dans des entraînements paramilitaires tous les samedis et dimanches de 5h à 6h30, et dans des rondes de nuit organisées chaque jour à partir de 19h jusqu'à 2h du matin. Selon les sources concordantes recueillies sur place, ces entraînements paramilitaires ont débuté au mois de novembre 2017 dans toutes les collines à l'exception des collines Mugendo et Kigaga où les chefs des collines se sont montrés défavorables à ces activités.

Des élèves du primaire et du secondaire commencent à développer une certaine régression en classe, abandonnent progressivement l'école au moment où d'autres passent toutes les séances de cours endormis. Ndaruzaniye Venant alias Musongoye, président du parti CNDD FDD au niveau communal, et Édouard Niyonzima chef de colline Nyemera sont les auteurs de ces activités. La famille qui ne laisse pas son enfant participer à ces activités de rondes de nuit et d'entraînements paramilitaires subit des sanctions allant jusqu'à payer une amende de 15000Frs. En cas d'absence non justifiée aux activités paramilitaires, la victime est contrainte de payer un montant de 2500 Frs.

Le chef de colline Kigaga, le nommé Cimpaye Evariste a risqué l'exécution sommaire pour avoir refusé que ces activités se passent sur sa colline.

Les parents contactés s'inquiètent sur l'avenir de leurs enfants au moment où le régime s'en moque et considère ces activités comme servant de « moralisatrices et d'éducatrices au civisme » ! Pourtant, nous affirment des témoins, les enfants sont sensibilisés à la haine et à la violence contre les opposants politiques et présumés tels.

7° En date du 2 février 2018, la police en collaboration avec des Imbonerakure s'est réveillée très tôt le matin pour traquer les conducteurs des vélos de la colline Gasozo, commune Mutimbuzi qui transportent des marchandises pour les vendre dans la capitale afin de gagner leurs vies et nourrir la famille.



Des policiers ont confisqué tous les vélos et marchandises saisis au détriment des propriétaires qui pensaient pouvoir nourrir leurs familles ce jour. Les victimes contactées ne savaient pas sur quel pied danser et se demandaient ce qu'elles allaient faire pour continuer à vivre et à nourrir leurs enfants. Les photos suivantes illustrent la scène. Les victimes capturées étaient traitées comme des malfaiteurs et certains policiers enragés ressemblaient à des voleurs de vélos.



8° Selon des informations recueillies sur place, les jeunes de la milice Imbonerakure, en commune Isare ont reçu l'ordre du responsable provincial du CNDD-FDD Nkeshimana Emmanuel, et du Gouverneur Nadine Gacuti d'organiser intensément des patrouilles la nuit depuis le 29 janvier 2018 pour « corriger » les opposants politiques. Pour être plus actifs, chaque groupe doit opérer dans une localité où les membres ne sont pas natifs et collaborer avec des Imbonerakure natifs qui ont été nommés sur chaque colline et zone.

Munis de fusils, de grenades et de machettes, ils sont sous la supervision d'un directeur d'une école technique prénommé Onesphore, d'un élève dénommé Oswald et d'un commerçant Eddy Robert Ndayizeye, selon des sources sur place. Pendant la soirée, des capturés sont torturés dans les localités de " Kumucungwe, Nyabagere, Ntahangwa, et Gikoma "durant toute la nuit pour qu'ils acceptent d'adhérer au parti CNDD-FDD et de voter oui au référendum en vue sur la constitution. La population environnante à ces localités dit être traumatisée par des cris des victimes qui se font entendre durant toutes les nuits.

9° Un autre fait qui témoigne de la violation des droits et libertés des citoyens par les jeunes Imbonerakure s'est fait observer le dimanche 18 février 2018 où était prévue une réunion du parti FNL de Jacques Bigirimana, sur la colline Mageyo de la commune Mubimbi, province Bujumbura Présidée par le responsable provincial de ce parti du nom de Mbonabuca Prosper, la réunion a vu la participation de Ngendangenzwa Mertus du bureau politique ,Vianney représentant des jeunes du parti en province Bujumbura en même temps président du parti dans la commune Mubimbi, et la réunion attendait la participation des autres membres provenant des communes Isare ,Mutambu et Kabezi. La scène était atroce quand les Imbonerakure empêchaient la tenue de cette réunion. Les FNL essayant de forcer en implantant leurs drapeaux, une altercation a eu lieu entre les deux groupes, et les jeunes Imbonerakure, forts de leur nombre, ont brûlé drapeaux et tricots du FNL Bigirimana en pleine rue. Des coups et bastonnades ont eu lieu jusqu'à ce que Vianney et Mertus soient conduits au centre de santé de Mageyo, puis transférés à l'hôpital de Rushubi le lendemain.

10° En province Rutana, Bède Nyandwi, Gouverneur de cette province et membre du parti FNL, a été malmené par des jeunes Imbonerakure dans l'avant midi du 3 février. Selon des sources sur place, des Imbonerakure étaient en réunion sur un terrain de football se trouvant tout près de la rivière Muyovozi sur la colline Gitaba. Lors de cette réunion, certains des Imbonerakure qui assuraient la sécurité ont bloqué la route Rutana-Gitega. Selon les mêmes sources, ces jeunes ont bloqué le véhicule du Gouverneur dont le chauffeur tentait vainement de foncer, et les occupants du véhicule ont été arrêtés. Le Gouverneur et son chauffeur ont été malmenés jusqu'à être dépouillés de leurs téléphones portables. Ces jeunes Imbonerakure accusaient le Gouverneur d'avoir une mission de les tuer. Après la réunion, chacun de ces Imbonerakure a reçu 25 kilogrammes de riz.

11° En province Makamba, des jeunes de la milice Imbonerakure de la colline Rubimba, commune Kibago sont accusés de malmenier des habitants de la localité. Selon des informations recueillies sur place, des jeunes du parti au pouvoir montent des barrières sur lesquelles ils arrêtent des passants pour extorquer de l'argent et intimider des supposés opposants au régime. Le cas le plus récent est celui d'un certain Ntahomvukiye Salvator, un vieux membre de l'UPRONA malmené avec son épouse en date du 24 février 2018. Selon des témoins, le couple a été arrêté par des Imbonerakure de cette colline alors qu'il rendait visite à un proche qui avait perdu un membre de la famille. Ils leur ont intimé l'ordre d'exhiber des récépissés sanctionnant leur enrôlement pour le référendum et les élections de 2020. En plus des récépissés, il leur a été demandé des quittances de paiement des frais alloués à la construction d'un immeuble qui abritera les bureaux de la province. Ces jeunes ont fait asseoir les deux sexagénaires pendant des heures car ils avaient oublié ces documents chez eux. *"Le pays est aux mains des siens, si vous imaginez que c'est de votre époque, sachez que la vôtre est révolue!"*, menaçaient-ils. Le couple a été libéré vers 19 heures du soir alors qu'il avait été arrêté au début de l'après-midi.

12° Le parti CNDD-FDD effectue partout dans le pays un recensement de ses fidèles. Selon des membres de ce parti contactés, ce recensement vise surtout l'identification des membres d'autres partis politiques qui ne veulent pas adhérer pour que le moment venu, les Imbonerakure puissent mieux repérer ceux qu'ils appellent « ennemis de la nation ». Ainsi, en province Gitega, le recensement a commencé en date du 19 janvier 2018. Sur les listes qui sont constituées, les noms des non membres sont mentionnés avec un signe de croix. Les agents recenseurs prennent le soin de les avertir en leur disant d'adhérer à leur parti dans les meilleurs délais pour leur sécurité. Un membre du parti recensé est ensuite interpellé pour payer immédiatement une contribution de 1000f pour le parti. La population a peur des conséquences de ce recensement.

13° L'impunité des crimes est un mode de diriger choisi par la dictature de Pierre Nkurunziza pour faire régner le désordre et l'anarchie dont il profite pour imposer son maintien au pouvoir. Ainsi, il maintient en otage la justice sociale pour se protéger lui-même et protéger les criminels qui l'entourent et qui se comptent par millier. Les cas de criminels impunis et protégés par le régime sont très nombreux dans le pays. Nous évoquons ici le cas d'un auteur de violences sexuelles qui avait fui la justice mais qui est apparu au grand jour sous la bénédiction du régime.

Le nommé Ndayikengurukiye Abel, ancien directeur du lycée urbain Rango avait été dénoncé par ses élèves de commettre des violences sexuelles contre ses étudiantes. Au moment où la

police le recherchait activement pour l'arrêter, il a pris fuite en complicité avec des autorités de son parti CNDD-FDD en province Gitega. A la surprise de tous, il est revenu et circule librement dans la province et se moque des gens en disant qu'il est intouchable et que les choses ne sont plus comme avant. « *Le parti CNDD-FDD ne chante-t-il pas qu'il faut engrosser les filles et femmes de l'opposition pour qu'elles engendrent les Imbonerakure ?* », s'exclame une des victimes. C'est la colère chez les parents des victimes et la communauté.

14° Deux jours après son arrestation en province Karusi par le responsable provincial du Service National de Renseignement, le docteur Claude Niyongere a été transféré le 22 février 2018 à la prison centrale de Gitega. Il a été accusé d, avoir partagé un message appelant à voter pour le non au prochain référendum visant la révision de la Constitution.

15° En date du 26 février 2018 deux commerçants de la commune Rugombo, province Cibitoke ont pris fuite suite aux menaces proférés par des autorités policières et administratives, les accusant d'avoir parlé franchement de la situation réelle des échanges commerciaux entre le Burundi et les pays voisins aux députés de l'EAC. « *Je suis accusé d'avoir déclaré aux députés de l'EAC que le deuxième vice-président de la République a interdit aux commerçants de vendre des produits alimentaires au Rwanda en expliquant que ce serait rationner des rebelles se trouvant dans ce pays* », nous confie un de ces commerçants.

16° Des policiers dirigés par le commissaire de police en commune Muha se sont introduits en date du 6 février 2018 dans une buvette de bière locale située à la 3^{ème} avenue du quartier Gitaramuka, zone urbaine de Musaga et appartenant à un commerçant nommé Hakiza. Ils ont renversé tous les bagages contenant cette boisson en prétextant que la boisson était de mauvaise qualité. Le chef de zone Musaga et d'autres personnalités de la zone sont arrivés sur le lieu, ont goûté positivement sur la boisson, mais le commissaire de police a décidé de confisquer même les bagages que contenait la boisson. La victime déclare avoir perdu plus d'un million de francs burundais. Des sources provenant de l'entourage du commissaire de police disent que des raisons politiques seraient derrière cette opération qui visait en réalité la destruction d'un lieu de rencontre des opposants au régime. La même équipe de policiers s'est ensuite dirigée au domicile de la veuve d'un certain Ruracinyika connu sous le nom de Mama Souavis se trouvant à la 1^{ère} avenue du quartier Gasekebuye, de la même zone de Musaga où elle a renversé pour les mêmes raisons, au moins 8 bagages de cette même boisson Rugombo dont le coût est estimé à deux millions. Après, tous les vendeurs de la boisson Rugombo ont vainement manifesté leur mécontentement en fermant le 7 février 2018 tous les points de commerce de ce produit, mais

ils n'ont pas eu gain de cause. Pourtant, ce commerce bien légal faisait vivre beaucoup de burundais. Aujourd'hui, il se fait dans une peur panique aggravée par les Imbonerakure qui ne cessent de réclamer à ces vendeurs des contributions financières.

II. CONSEQUENCES DE LA CRISE SOCIO-POLITIQUE SUR L'ECONOMIE BURUNDAISE

Le troisième mandat de Pierre Nkurunziza en 2015 a plongé le pays dans une crise politique qui a eu comme conséquence des sanctions économiques et des désengagements des bailleurs classiques du Burundi. Cette situation a économiquement pesé sur la population burundaise. Des burundais ont perdu leurs emplois, d'autres ont fui le pays suite à l'insécurité qui n'a cessé de régner dans le pays depuis lors. Le faible pouvoir d'achat de la population s'est accentué et a été aggravé par l'irresponsabilité et/ou l'égoïsme politique qui caractérisent l'autorité publique au pouvoir.

II.1. Des alertes sur la situation humanitaire du Burundi : le régime nie l'évidence

Dans son rapport sur la situation humanitaire du Burundi rendu public dans la deuxième moitié du mois de janvier 2018, Care Internationale relève au moins 2.600.000 burundais en besoin urgent d'assistance humanitaire. Dans un rapport semblable, l'ONG OCHA relève de son côté au moins 2400000 burundais dans le même besoin. La FAO et le PAM font la même alerte et classe le Burundi à la deuxième et troisième place des pays les plus menacés par la famine. Comme d'ordinaire, le régime a choisi de nier tout, nier que les droits de l'homme sont violés au Burundi, nier que la population a faim, nier que des burundais meurent, nier que le pays est en insécurité ! Faisant suite au rapport de l'ONG OCHA, le porte-parole et le secrétaire général du Gouvernement Philippe Nzobonariba a nié que la situation humanitaire est alarmante dans le pays et déclaré à la surprise des victimes de la famine haut et fort que le pays n'a pas besoin d'assistance humanitaire, mais de l'aide au développement. La déclaration a démontré une fois de plus que le régime roule pour ses intérêts et se moque éperdument des intérêts de la population.

II.2. Hausse du prix de l'eau et de l'électricité

Les prix de l'eau et de l'électricité sont devenus très élevés ces derniers jours. Depuis le mois de décembre 2017, les factures de la Regideso sortent après chaque mois alors que d'habitude, elles étaient distribuées après 2 mois. Comme la vie est devenue très chère, la plupart des ménages ne sont plus à mesure de payer ces factures. Ceux qui exploitent des moulins fonctionnant au courant électrique utilisent maintenant le mazout. Au niveau des agents de la Regideso, on ne donne pas de réponse claire sur ces factures surélevées.

III. DES CONTRIBUTIONS FORCEES AU REFERENDUM DE MAI 2018 ET AUX ELECTIONS GENERALES DE 2020

Le pouvoir du CNDD-FDD passe par toutes les voies pour atteindre son objectif d'introniser Nkurunziza contre vents et marais. Les élections en vue se préparent sans scrupule et aucune loi n'est respectée. Les contributions forcées pèsent lourd à une population la plus misérable de la planète.

Le monitoring du mois de février se rapporte sur les contributions forcées exigées aux fonctionnaires de l'Etat dans plusieurs coins du pays.

En province de Ruyigi, le directeur provincial de l'enseignement a exigé une contribution variant entre 2000 FBu et plus, pour les enseignants du primaire, et 5000 FBu et plus, pour les enseignants ayant un niveau universitaire. La somme collectée et la liste de ceux qui ont payé devraient parvenir à la DPE Ruyigi avant le 15 février 2018.

Le reportage radio sur les indignations des enseignant fait par le journaliste correspondant de la radio Isanganiro dans cette province, Jean Claude Nshimirimana, lui aussi enseignant au petit séminaire de Dutwe, lui a attiré les foudres du gouverneur de province jusqu'à se voir interdit d'exercer son métier dans toute la province de Ruyigi.

L'autre cas est celui de Muyinga, où les enseignants de la ville de Muyinga sont sommés de payer, sans exception aucune, une somme de 6500 FBu destinée à la construction d'un stade moderne, de 2000 FBu et plus pour les enseignants du primaire, et de 5000FBu et plus pour les enseignants du secondaire ayant le niveau d'étude universitaire. Les deux dernières collectes sont destinées à la contribution aux élections, en plus de la somme retenue à la source sur les salaires depuis le mois de janvier 2018.

En Mairie de Bujumbura, le même ordre de collecte de fonds a été donné aux enseignants des différentes écoles, avec la seule différence qu'ici, les différents directeurs d'écoles n'ont pas réagi et diffusé le message/ordre de la même façon. Il y a ceux qui ont donné à ces contributions le caractère volontaire, pendant que d'autres lui donnaient force de loi/obligation car « l'ordre étant venu du haut ».

En date du 7 février 2018, tout membre du personnel de l'hôpital de Gitega devait payer 3000fbu pour les élections de 2020. Même ceux qui étaient empêchés ou en congé ou en récupération ont été appelés au téléphone par Hermès Misigaro, DAF de l'hôpital qui dirigeait ce

recouvrement. Il leur disait qu'il devait donner le rapport y relatif le lendemain au Ministère ayant la santé dans ses attributions. Signalons que cette somme s'ajoute à celle décidée par le Ministère de l'intérieur, retenue mensuellement à la source sur les salaires des fonctionnaires.

En commune Giheta, tout élève du primaire et du secondaire devrait payer 1000fbu suite à la décision prise en date du 8 février 2018 par la Directrice Communale de l'Enseignement, Kabanyana Gérardine, et l'Administrateur communale Manirakiza Alexis. Les deux autorités communales disaient que cette somme servirait à payer les professeurs vacataires, alors que cette activité est généralement prise en charge par l'Etat. Cette décision est tombée en contradiction avec celle du ministre de l'éducation qui interdit aux autorités scolaires de demander aux parents toute sorte de contribution en vue de faire fonctionner les écoles.

Le personnel de l'Office du Thé d'Ijenda en province Bujumbura grogne pour le retrait mensuel sur salaire du mois de janvier 2018 en rapport avec la contribution forcée aux élections de 2020. En plus, il y a aussi d'autres demandes de contributions pour ceci ou cela, des contributions allant de 5000Fbu à 30.000Fbu suivant la catégorie du fonctionnaire. Ces sommes ont été retirées sur les salaires du mois de janvier 2018 sous l'ordre du Directeur Général de cette société, Jacques Bigirimana, en complicité avec le gérant de l'OTB Ijenda, Buraserukiye Pierre.

Les directeurs des écoles primaires et secondaires de la commune Ruhororo, province Ngozi ont fait circuler une liste en date du 06 février 2018, demandant à chaque enseignant de se faire enrôler après avoir payé une somme de 1000Fbu pour la contribution aux élections de 2020. Les enseignants se demandent pourquoi ces contributions au niveau des directions alors qu'ils contribuent chaque mois et que le retrait se fait à la source sur salaire.

En province Cankuzo, la journée du 1er février 2018 était consacrée à l'explication de la nouvelle constitution et à la sensibilisation pour les contributions aux élections de 2020, à l'intention des commerçants et autres non-fonctionnaires de la commune Cankuzo.

La Députée Baranyizigiye Jacqueline élue à Cankuzo, les Conseillers économique et socio culturel du Gouverneur, l'Administrateur communal Nyandwi Innocent étaient là pour animer cette séance. Toutes les autres activités étaient suspendues, boutiques et restaurants fermés.

En province Cibitoke, des contributions forcées étaient exigées aux enseignants de toutes les communes depuis le 7 février 2018. Tous les directeurs des écoles étaient mobilisés pour collecter 2000 fbu par enseignant sans autre forme d'explication. Ils leur disaient que cet argent vaut pour les élections de 2020 et pour le référendum de mai 2018. *« Je me demande pourquoi*

on nous oblige de donner d'autres montants alors qu'ils ont commencé à nous retirer de l'argent sur nos maigres salaires », grognait un enseignant du chef-lieu de la Commune Murwi en colère. Chose étonnante, pas de reçu et personne ne sait la destination de cet argent. *"C'est du vol comme tant d'autres"*, explique un des enseignants qui trouve que le pays n'a plus de dirigeants. Contacté à propos, le directeur de l'enseignement provincial indique que la contribution servira à financer les élections prochaines car les aides des pays étrangers ont tari.

En province Muyinga, la population est contrainte de donner différentes contributions. Les unes serviront à financer les élections de 2020, les autres pour la construction du bureau provincial en 3 étages, d'autres encore pour le championnat de football des moins de 17 ans. En plus de ces contributions, tout enseignant de la DCE Gasorwe s'est vu obligé de sortir une enveloppe de 8.000 FBU, dont 2.000 FBU destinés aux autorités scolaires et administratives en vue des descentes sur terrain pour les sensibilisations pour les prochaines échéances électorales. En commune Muyinga, la DPE a exigé à son tour une somme de 1.000 FBU/enseignant, pour l'achat du carburant et les frais de rafraîchissement des autorités scolaires et administratives lors des descentes de sensibilisation sur le référendum de mai 2018. Le DCE Gasorwe, lui, a exigé, comme dit plus haut, et sans exception aucune, une somme de 2.000 FBU, et ceux qui n'avaient pas encore libéré ce montant le soir du 08 février 2018 ont vu leurs noms affichés au bureau de la DCE.

IV. LE DROIT A L'EDUCATION : LE REGIME S'EN MOQUE EPERDUMENT

L'école n'est plus un milieu d'épanouissement et d'encadrement des enfants. Elle est devenue un monde de traumatisme pour l'éduqué et de business pour l'autorité scolaire. L'éducateur ne reçoit plus l'honneur et le respect qui autrefois renforçaient sa valeur et ses mérites.

Dans presque toutes les écoles du Burundi et surtout dans le post fondamental, un manque cruel de matériels scolaire se fait grandement sentir.

En province Gitega par exemple, après un mois de cours du 2ème trimestre, les manuels pédagogiques des classes de 2^{ème} année post fondamentale n'étaient pas encore disponibles. Les enseignants se lamentent en dénonçant l'inaction des autorités scolaires qui à leur tour jettent le tort sur les enseignants qui ne terminent pas les programmes.

En province Ngozi, beaucoup d'enfants ont abandonné l'école pendant ce deuxième trimestre. La majorité de ces cas d'abandons concernent surtout les élèves du post fondamental (1ère et 2ème poste fondamentale). Au Lycée communal Ruhororo au moins 11 élèves dont 5 filles ont

quitté l'école très récemment. Le motif est surtout lié aux contributions demandées par certains directeurs et retard des programmes surtout pour la 2ème post- fondamentale.

En province Karusi, le manque d'enseignants dans certaines écoles de la province révolte certains parents qui fustigent en même temps la mesure de la ministre de l'éducation qui interdit le recrutement des enseignants vacataires. C'est notamment l'Institut technique agricole de Karusi, une école qui date de 50 ans qui accuse un manque de 9 professeurs depuis le début de l'année scolaire. Lors de la réunion en assemblée générale des parents le 11 février, les parents n'ont pas mâché les mots en disant que l'Etat a abandonné cette école qui compte 563 élèves internes. Le Directeur Hakizimana Désiré leur a révélé que les élèves des sections TIAA(technologies des industries agroalimentaires) ne font que se présenter en classe sans étudier suite au manque d'enseignants et que c'est presque le même cas pour la section PSA(production de santé animale). Il a fait remarquer qu'il y a 168 h qui ne sont pas dispensées au cours d'une semaine. Au cours de la réunion, le directeur et le Président du comité des parents ont révélé qu'ils ont été tous les deux chez le directeur provincial de l'enseignement et même chez le Gouverneur depuis le premier trimestre, en vain. Ils indiquent que même l'engagement des vacataires n'est pas encore autorisé alors que l'année scolaire est à sa moitié.

En province Mwaro, l'Ecole fondamentale Nyagahwabare en commune Gisozi n'a pas de directeur alors qu'elle est à sa deuxième année d'existence. Certaines hypothèses provenant de cet endroit disent que le chef de zone Nyakararo et président du parti au pouvoir en commune Gisozi y aurait une main cachée. Il serait en train de chercher un membre du parti CNDD-FDD pour prendre ce poste.

En province Rumonge, le directeur du Lycée communal Saint Augustin de Birimba est sous les verrous. René Ntitegekwa a été arrêté le soir du 22 février 2018 dans les enceintes de cette école. Il est accusé d'avoir torturé 7 de ses élèves qui avaient des arriérés de minerval pour le premier trimestre de cette année en cours. Les parents de ces enfants sont allés à cette école pour protester contre ce traitement inhumain et dégradant. Les autorités scolaires au niveau de la DCE et paroisse Rumonge ont conseillé à ce directeur de les faire soigner mais il a refusé. Il a été par la suite arrêté par la police et conduit au cachot de la police à Rumonge. René Ntitegekwa avait été limogé à la tête de cette école au mois d'octobre 2017 mais sa destitution avait été annulée à cause de son appartenance au parti au pouvoir.

En date du 12 février 2018, le chef des Imbonerakure en commune de Rutana, le nommé Désiré Ndayizeye s'est rendu au Lycée communal de Nemba et a ordonné au directeur de cette école d'arrêter les cours et de laisser les élèves aller se faire enrôler, ce qui fit fait. Le même jour le

DPE /Rutana, Siméon Ngenzebuhoro s'est rendu au Lycée technique de Kayero en Commune de Mpinga Kayove et a constaté que les élèves n'avaient pas encore pris leurs inscriptions au rôle électoral et a ordonné à ce qu'ils aillent se faire enrôler immédiatement.

En province Makamba, certains responsables administratifs et ceux du parti au pouvoir ont effectué des descentes pour contraindre les élèves et écoliers de participer à l'enrôlement aux prochaines échéances électorales.

En commune Nyanza-Lac, tous les élèves qui ne s'étaient pas encore fait enrôler ont été renvoyés par les directeurs sur injonction des administratifs et responsables du parti CNDD-FDD. En commune Makamba, le gouverneur a intimidé des directeurs qui n'avaient pas encore envoyé les élèves pour se faire enrôler. Au Lycée communal Gahosha de la commune Makamba, le chef de zone Gitaba s'est introduit dans les classes accompagné d'un policier pour intimider les élèves non encore enrôlés. Selon des sources sur place, il intimait l'ordre à chaque élève non encore enrôlé de se tenir debout. *"Ceux qui se sont fait enrôler sont des citoyens burundais, tant dis que les autres sont belges "*, lançait-il.

En date du 16 février 2018, des jeunes du parti au pouvoir de la colline Kigamba en commune Ruyigi avaient monté une barrière sur la route qui mène à la ville de Ruyigi. Quiconque n'avait pas sur soi son récépissé d'enrôlement électoral n'était autorisé à accéder à la ville. Les premières victimes étaient des ouvriers de tout genre qui se rendaient en ville comme d'habitude, mais qui étaient obligés de rebrousser chemin, certains pour se faire enrôler, d'autres pour se munir des récépissés d'enrôlement laissés à la maison et dont la présentation était obligatoire pour franchir la barrière. Les plus courageux sont arrivés en ville à partir de 9 heures et n'ont été reçus nulle part au travail de ce jour, suite à ce retard.

Différentes activités ont été paralysées le 15 février 2018, en zone Biyogwa de la commune Butaganzwa suite à l'action des jeunes du parti au pouvoir. A l'ECOFO Kigarama I par exemple, un groupe de cinq Imbonerakure se sont introduits dans les salles de classe et ont exigé aux enseignants de leur présenter les récépissés d'enrôlement, faute de quoi personne ne pouvait poursuivre les enseignements. Le Directeur de cette école, Félix Bangirinama, vice-président des jeunes du parti CNDD-FDD en commune Butaganzwa n'a rien dit alors qu'il était sur place, et tous les enseignants, effrayés, sont rentrés chez eux. Contactés à ce sujet le Directeur reconnaît les faits mais explique que cela a été fait par le comité mixte de sécurité collinaire. Mais le chef de la colline Nyarubabi sur laquelle se trouve cette école confirme que ce sont des

Imbonerakure qui ont mené cette action en agissant aux ordres donnés par le chef de zone Biyorwa, Maurice Ndagijimana, infirmier au CDS Kigarama.

V. DROIT A LA SANTE : UN ACCES POLITISE AUX MEDICAMENTS

Les soins de santé sont conditionnés par le paiement des contributions illégales et des preuves aux inscriptions forcées pour le référendum et les élections de 2020. Peu importe l'état de santé du patient. En plus, le médicament est devenu rare par manque de devises. Les charlatans en font maintenant du commerce ambulante à la manière du carburant. Le régime cache l'existence des épidémies alors que des vies humaines périssent en province Kirundo.

Les patients circulent, ordonnances à la main, d'une pharmacie à une autre pour chercher un médicament prescrit par le médecin et n'en trouvent pas. Aujourd'hui le commerce du médicament ressemble à celui du carburant. Il n'est pas disponible à la station mais disponible au marché noir. Le médicament n'est pas non plus disponible à la pharmacie mais trouvable aux alentours de l'ancien marché central de Bujumbura. Des groupuscules de gens qui font le métier de vente illégale de médicaments grouillent dans la ville de Bujumbura. Le trafic se fait au vu de la police mais ne fait rien.

Les contribuables de la Mutuelle de la Fonction Publique se lamentent, cette mutualité n'honore plus ses engagements. Elle collecte des cotisations de chaque fonctionnaire de l'Etat mais ne lui donne pas de médicaments lui prescrits par le médecin et est obligé de payer 100% s'il en trouve, ce qu'ils qualifient d'escroquerie organisée.

En outre le personnel du secteur de la santé est menacé par des contributions intempestives et travaille dans des conditions de frustrations. Ils dénoncent le zèle de leur ministre qui fait tout pour plaire au régime en exigeant des contributions financières répétées.

Le titulaire du centre de santé de la Zone Maramvya, commune Burambi, province Rumonge Habimana Kennedy, faisait le contrôle des récépissés pour pouvoir soigner les malades.

Des sources proches de ce CDS disent que ceux qui n'avaient pas ces récépissés attestant leur enrôlement aux prochaines échéances électorales n'étaient pas soignés depuis le 15 février 2018. Certains malades font savoir qu'ils ont dû emprunter ce papier pour être soignés, d'autres ont purement et simplement rebroussé chemin, la mort dans l'âme. Des sources proches de l'administration de cette commune disent que l'administration communale serait derrière cette violation du droit de la population aux soins de santé. L'Administrateur communal, Adélaïde Nduwimana envisagerait, selon les mêmes sources, d'infliger une amende administrative à ceux

qui ne se sont pas faits enrôler et de ne pas les recevoir dans son bureau pour un quelconque service public.

Une maladie non encore connue décime des vies humaines en commune Ntega, province Kirundo. La maladie a déjà emporté une centaine de victimes à moins d'un mois. Elle s'est déclarée dans la deuxième moitié du mois de février 2018, mais l'administration sanitaire et territoriale a tout fait pour cacher le mal. La personne atteinte présente une forte fièvre qui ne diminue pas par la prise des médicaments habituels.

L'hôpital de référence de Kirundo n'en peut plus et est débordé par le nombre sans cesse croissant des patients. Plus de 25 malades étaient entassés dans une chambre dont la capacité d'accueil ne dépasse pas huit patients.

VI. D'AUTRES FAITS DE MAUVAISE GOUVERNANCE OBSERVES PENDANT LA PERIODE DU RAPPORT

Une distribution spéculative et irrégulière des engrais chimiques en province Gitega

Au moment où les agriculteurs paient en avance au moins 25000 Fr pour 25 kg et 50000Fr pour 50 kg d'engrais chimiques, la distribution de ce produit a été anarchique, spéculative et injuste en province Gitega. Les cultivateurs des communes Buraza, Giheta et Mutaho disent avoir fait objet de vol organisé pour n'avoir pas eu droit à ces engrais chimiques alors qu'ils avaient bien payé à l'avance.

En commune Giheta, la population regrette que les agents de l'administration et les Imbonerakure ont seuls eu droit à ce produit et qu'ils le revendent à un prix très élevé à 2200Fr par kg alors que le prix normal est de 1000Fr par kg.

En commune Mutaho, le produit a été distribué en date 22 février 2018, sous la supervision de l'Administrateur communal, mais tous les ayant-droits n'ont pas été servis alors qu'une quantité était gardée dans le stock. Curieusement, dans la nuit de ce même jour, vers 23 heures, 5 motards sont venus prendre cet engrais au stock, et la population du site des déplacés étant intervenue pour les en empêcher, les Imbonerakure qui étaient sur les lieux pour couvrir ce vol ont agressé la population du site l'accusant de faire des rondes nocturnes alors que la sécurité est dans les mains de cette milice. Les policiers ont appelé l'Administrateur qui leur a répondu qu'il allait traiter l'affaire lui-même. Ce qui signifie qu'il en savait quelque chose !

Des théiculteurs privés de leur liberté de vendre leurs produits

Le Directeur général de l'Office du thé du Burundi, Jacques Bigirimana a ordonné aux théiculteurs des provinces Bujumbura, Mwaro, Muramvya et Bururi de ne plus vendre leurs produits à l'usine privée PROTEM. Ainsi, des comités de surveillance dirigés par des Imbonerakure ont été mis sur pieds. A l'OTB Ijenda, Bazahica Stany alias Masahani, chef de zone Ijenda, Bigirimana Franck, Bajegeteré Désiré, Bukuru et Ndikuriyo Juvent sont les membres de ce comité. Au cours d'une réunion organisée en date du 20 février 2018 à l'intention des théiculteurs des collines Murunga, Mugoyi, Nyarushanga, Mugongo, Rwibaga et Buhoro, ils ont menacé : *« Celui ou celle qui sera attrapé en train de vendre le produit à l'usine PROTEM sera considéré comme ennemi numéro 1 du Burundi et un bon châtiment lui est réservé »*.

En date du 22 février 2018, la mesure est mise en application. L'OTB Ijenda a envoyé ses camions accompagnés par des Imbonerakure et quelques policiers de la brigade Rwibaga pour collecter toutes les quantités que des habitants des localités de Rusaka, en province Mwaro et une partie de la colline Murunga en commune Mugongo-Manga, avaient destinées à vendre à l'usine PROTEM. Les produits pris aux théiculteurs ont été acheminés à l'usine de thé OTB d'Ijenda. Les quantités de thé prises à cette population ont été estimées à 4,5 tonnes et les victimes n'ont pas eu droit aux rémunérations comme sanctions. Ensuite, deux agronomes de PROTEM ont été arrêtés pour décourager cette usine privée dont les gestionnaires sont taxés d'opposants au régime de Pierre Nkurunziza.

Rappelons que les théiculteurs ont dénoncé des retraits par l'OTB d'importantes sommes d'argent sur leurs rémunérations comme contributions au référendum et aux élections en 2020. La population avait préféré vendre le produit à l'usine PROTEM suite à la colère et l'usine OTB avait connu d'énormes pertes.

Des contrats d'affermage des marchés illégalement résiliés en commune Rumonge

Neuf (9) contrats d'affermage de 9 marchés ont été illégalement résiliés en commune et province Rumonge depuis le début de l'année 2018. La décision a été prise par l'Administrateur communal en date du 30 décembre 2017 en violation flagrante des contrats signés en 2004 entre la commune et les sociétés d'exploitation de ces marchés pendant une durée d'au moins 20 ans.

La dernière tentative de résiliation des contrats avait été faite par la commune Rumonge contre la société d'exploitation du marché de Rumonge et du port international de Rumonge en 2012. La commune avait perdu le procès devant la justice et avait été contrainte de payer un manque

à gagner qui s'élevait à plus de 108 millions de francs burundais. Dans l'incapacité de payer ce montant, la commune avait dû solliciter auprès de cette société un règlement à l'amiable et accepté de payer uniquement 66 millions au lieu de 108 millions décidé par la justice. Le processus de paiement de cette somme d'argent n'était pas encore achevé jusqu'à la fin 2017.

La commune Rumonge pouvait chaque mois recouvrer plus de 20 millions issus de ces redevances sociétaires sans devoir engager aucune dépense. La gestion des marchés par ces sociétés privées avait l'avantage de réduire des détournements des fonds de la commune Rumonge et la disponibilité des fonds pour la réalisation des projets de développement. Cette privatisation des marchés avait permis à la commune de se construire dix km de route pavées dans la ville de Rumonge.

L'idée de récupération des marchés des communes par l'Etat est une émanation du Président Pierre Nkurunziza qui a érigé la corruption en mode de gouvernement pour se maintenir éternellement au pouvoir.

Suite à la mesure, des milliers d'employés, des centaines d'actionnaires perdent leurs droits au travail et aux dividendes. L'objectif politique de récupération illégale de ces marchés est notamment d'embaucher des membres du parti au pouvoir pour les corrompre et les amener à continuer à soutenir le régime de Pierre Nkurunziza. Tous les 9 sociétés ont constitué un bloc uni contre la mesure et ont déjà saisi la justice. Cette mesure du gouvernement burundais est en train d'être appliquée ailleurs dans les autres provinces. Les anciens propriétaires des stands dans les marchés de la Mairie de Bujumbura tels ceux de Ruziba, Kinindo, Jabe, Ngagara et Kinama n'ont plus accès à leurs stands. La réattribution des places dans ces marchés tient compte des appartenances politiques. Les vrais propriétaires se retrouvent chaque fois remplacés par de nouveaux comme par exemple au marché de Kinama où 400 anciens occupants ont vu leurs places occupées par d'autres. Au marché de Kinindo, tous les anciens veilleurs ont été licenciés et remplacés par d'autres. Chaque commerçant est contraint de payer 3500 pour payer les nouveaux veilleurs qui sont tous des membres du parti au pouvoir.

Des cultivateurs interdits de vendre leurs récoltes en province Karusi

Depuis le début de ce mois de février 2018, le gouverneur de la province Karusi a pris une mesure interdisant aux cultivateurs de vendre dans les marchés leurs récoltes de riz, de haricots et de maïs. Dans la deuxième moitié du mois de février 2018, aucun épi de maïs n'était trouvable dans les marchés de toutes les communes de la province Karusi. Des citoyens contactés nous déclaraient que même la récolte d'un champ de maïs se faisait sur la permission du chef de colline et signalaient que les champs de maïs à terme étaient gardés par les jeunes de la milice Imbonerakure de la localité, interdisant les récoltes partielles. Griller le maïs à la maison pour les ménages qui n'en avaient pas produit était impossible car non disponible sur le marché.

Des mineurs contraints d'acquérir des cartes nationales d'identité pour se faire enrôler au référendum de la constitution

Les chefs des quartiers Busoro et Ruziba, respectivement Nimbona Venant et Gikeke Pascal ont été attrapés en train de distribuer des cartes d'identités portant le cachet de la zone, à des enfants de moins de 15 ans pour forcer ces derniers à se faire enrôler et participer ainsi au référendum et aux élections de 2020. Normalement la carte nationale d'identité est délivrée par l'Administrateur communal à une personne qui a au moins 16 ans. Ces chefs de quartiers ont été arrêtés mais ils ont été vite relâchés.

.

VII. CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La dictature imposée par le Président Pierre Nkurunziza comporte des risques de destruction de la société burundaise. Ses appétits égoïstes de se maintenir au pouvoir en violation flagrante de toutes les règles de la morale humaine et en usant des stratégies de la terreur, de la paupérisation, de la corruption et des divisions de la société comportent des conséquences terribles sur l'avenir du pays.

Suite à tout ce qui précède, le FORSC émet les recommandations suivantes :

Au Gouvernement du Burundi:

- De sentir le danger que représente le régime de Pierre Nkurunziza et d'agir vite pour le mettre hors d'état de nuire ;
- De mettre un terme aux violences et violations des droits et libertés et aux contributions forcées qui aggravent la situation financière et alimentaire des ménages ;
- De respecter la neutralité politique du milieu scolaire et du secteur de la santé publique ;
- De mettre fin aux discours de la violence et de la haine politico-ethnique ;
- De sanctionner les auteurs des violences et des violations des droits de la personne humaine.

A la population burundaise :

- De refuser la manipulation politique imposée par un homme (Pierre Nkurunziza) aux aspirations égoïstes et sans aucune vision d'une société unitaire, unifiée, développée et respectueuse des droits et libertés individuels et collectifs.

A l'EAC, UA et ONU:

- De faire tout pour arrêter le processus de destruction des socles qui fondent l'existence du Burundi ;
- De protéger le peuple burundais en danger.

A la CPI :

- D'arrêter les auteurs des crimes abominables qui se commettent sur le sol burundais.